

Découvrir le programme

Autonomie

L'Université permanente de Paris
vous propose

- ▶ des conférences
- ▶ des visioconférences
- ▶ des visites guidées



Printemps



Été



Automne

Qu'est-ce que l'UPP ?

L'Université permanente de Paris (UPP) propose un programme d'activités culturelles réparties sur trois sessions :

- ▷ **printemps** (de mars à juin),
- ▷ **été** (de juillet à septembre),
- ▷ **automne** (d'octobre à décembre).

Ces activités, **regroupées par filières thématiques**, proposent des conférences en salle, des visioconférences, et des visites guidées. Elles sont confiées à des **spécialistes reconnus**.

Vous découvrirez des conférences concernant les beaux-arts, le cinéma, la civilisation, l'histoire, la littérature, la musique, la paléontologie, la philosophie, la psychologie ainsi que des regards croisés entre beaux-arts et littérature.

Les visites guidées, assurées par les guides conférenciers, vous conduiront à (re)découvrir différents quartiers de Paris.

Quelles sont les conditions d'accès ?

- être parisien-ne – résider à Paris depuis au moins 3 ans,
- être préretraité-e ou retraité-e à partir de 55 ans, ou en situation de handicap.

L'accès aux activités est gratuit et se fait avec ou sans inscription, en fonction du programme. Si vous remplissez les conditions d'accès, une carte d'auditeur annuelle vous sera délivrée gratuitement. Vous devrez la présenter à chaque activité ne nécessitant pas d'inscription préalable.



Comment s'inscrire ?

Avant chaque début de saison, découvrez le programme détaillé de l'UPP dans sa brochure disponible dans les Espaces parisiens des solidarités d'arrondissement et à la boutique Paris rendez-vous.

Sélectionnez les activités auxquelles vous souhaitez participer sur le formulaire d'inscription intégré à la brochure et adressez - le avec les pièces justificatives requises à l'Espace parisien des solidarités de votre arrondissement.

Après traitement de l'ensemble des demandes, votre Espace parisien des solidarités vous délivrera les invitations pour la saison à venir, dans la limite des places disponibles.

La brochure et le formulaire de présélection sont également téléchargeables sur www.paris.fr

Calendrier prévisionnel 2025

(sous réserve de modification)

Printemps Sortie de la brochure à partir du lundi 3 février 2025
 Inscriptions. à partir du lundi 10 février 2025
 Début de la saison à partir du lundi 3 mars 2025

Été Sortie de la brochure. à partir du lundi 2 juin 2025
 Inscriptions. à partir du mardi 10 juin 2025
 Début de la saison à partir du mardi 1er juillet 2025

Automne . Sortie de la brochure . . . à partir du lundi 1er septembre 2025
 Inscriptions. à partir du lundi 8 septembre 2025
 Début de la saison à partir du lundi 29 septembre 2025

Services personnes retraitées et handicapées ou services loisirs des Espaces parisiens des solidarités d'arrondissement

EPS Centre 8 rue de la Banque	01 87 76 22 02
EPS 5 21 place du Panthéon.	01 87 76 85 05
EPS 6 Mairie du 6 ^e • 78 rue Bonaparte . . .	01 87 76 20 06
EPS 7 Mairie du 7 ^e • 116 rue de Grenelle. . .	01 87 76 20 77
EPS 8 Mairie du 8 ^e • 3 rue de Lisbonne . . .	01 87 76 21 08
EPS 9 Mairie du 9 ^e • 6 rue Drouot	01 87 76 89 09
EPS 10 23 bis rue Bichat.	01 53 19 26 26
EPS 11 130 avenue Ledru Rollin	01 53 36 51 00
EPS 12 108 avenue Daumesnil.	01 44 68 62 65
EPS 13 146 boulevard de l'Hôpital.	01 87 76 13 13
EPS 14 14 rue Brézin	01 53 90 32 00
EPS 15 3 place Adolphe Chérioux.	01 87 76 90 00
EPS 16 Mairie du 16 ^e • 71 av. Henri Martin. . .	01 87 76 10 13
EPS 17 Mairie du 17 ^e • 18 rue des Batignolles	01 87 76 15 17
EPS 18 115 bis rue Ordener	01 53 09 10 10
EPS 19 17 rue Meynadier	01 40 40 82 00
EPS 20 62-66 rue du Surmelin	01 40 31 36 66

